

**Commune de Mesnil Roc'h (Ille-et-Vilaine)**  
**Conseil Municipal**  
**Séance du 20 décembre 2022**

**Convocation du 14 décembre 2022**

Secrétaire de séance	Mme Sylvie GILLET
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 17	Mme BROSELLIER M. MASSON M. MENARD Mme PAROUX M.HAREAU Mme GILLET M. LEMEE Mme BERNARD M. GORON Marcel Mme JACOB Mme TREMAUDANT M. TSCHAEN Mme LEBRUN M. PORCON M. HERPEUX M. FORVEILLE M. THERIN
Représentés : 7	Mme BOURIANNE par Mme BROSELLIER M. GORON Rolland par M. MASSON M. GUILLAMET par Mme PAROUX Mme LEVEQUES par Mme JACOB Mme DELOURME par M. HARREAU Mme MONSIME'T par M. FORVEILLE Mme NICOLAS par Mme GILLET
Absents : 5	Mme TIZON M. LAIDIE Mme MARECHAL M. TRAVAILLE Mme QUINAOU
Votes	Nombre de suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

## Délibération n° 2022-12-08

### Dénomination de voie sur le bourg de Saint Pierre de Plesguen : Impasse du Verger

Considérant le permis d'aménager n° PA03530821B0003 déposé en Mairie Mesnil Roc'h – commune déléguée de Saint Pierre de Plesguen le 2 juillet 2021, pour la création d'un lotissement de 2 lots,

Considérant la nécessité de dénommer la voirie en impasse qui sera créée dans le lotissement pour desservir les lots,

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que ce lotissement, porté par un lotisseur privé, sera implanté sur les parcelles F970 et F973, sises à proximité de la Place de la Gare (cf. plan annexé, étant précisé qu'une mise à jour du plan cadastral est en cours, ce pourquoi les numéros de parcelles diffèrent). L'accès se fera par la rue Lamennais. Il convient de choisir une dénomination à l'impasse qui sera créée, afin de permettre l'adressage des futures habitations.

Madame le Maire propose que cette rue s'appelle « Impasse du Verger ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la dénomination de la future rue sous l'appellation « Impasse du Verger »
- AUTORISE le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Certifiée conforme par le Maire,



Christelle BROSELLIER